LE PETIT JOURNAL

de Pierrefonds Palesne

Numéro 38 *Octobre 2013*

EDITO

Finie « la rentrée » pour tout le monde , petits et grands, chacun est à son poste et l'automne est déjà là.

Celui-ci s'annonce plaisant malgré l'arrivée tardive du soleil et la fraîcheur matinale. Espérons qu'il permettra aux enfants et aux jeunes gens de profiter du nouveau skate-park qui vient d'être monté sur le parking de la gare. L'installation prévue pour les vacances d'été ayant été malheureusement retardée par la présence du chantier des travaux d'assainissement du quartier du bois d'Haucourt.

L'investissement important et les matériaux de qualité employés laissent espérer une utilisation respectueuse et raisonnée du site en général.

Merci à chacun d'y porter attention.

Cordialement

Michèle Bourbier

COMPRENDRE

Point sur le plan local d'urbanisme

Le numéro 34 du Petit journal annonçait le début de l'élaboration du nouveau Plan local d'Urbanisme de notre commune. La rédaction de cet élément important pour la vie communale est rythmée par la production de documents qui formalisent la démarche.
Actuellement, toute la partie diagnostic de l'état initial est en cours de finalisation et la réflexion sur le **P**rojet d'**A**ménagement et de **D**éveloppement **D**urable (PADD) a fait l'objet d'une rencontre avec les partenaires associés.

(Suite page 3)

UN PEU D'HISTOIRE

Les écoles de Pierrefonds

L'école a toujours constitué une mission importante, dans le cadre des services publics confiés aux communes.

En effet, si le contenu de l'enseignement est imposé par l'état au travers de programmes, l'adéquation et la gestion des locaux en taille et en qualité sont du ressort municipal.

Un grand retour dans l'histoire nous apprend que l'école actuelle semble être la première construction « d'école communale » depuis celle créée

(Suite page 2)

SUR LE VIF

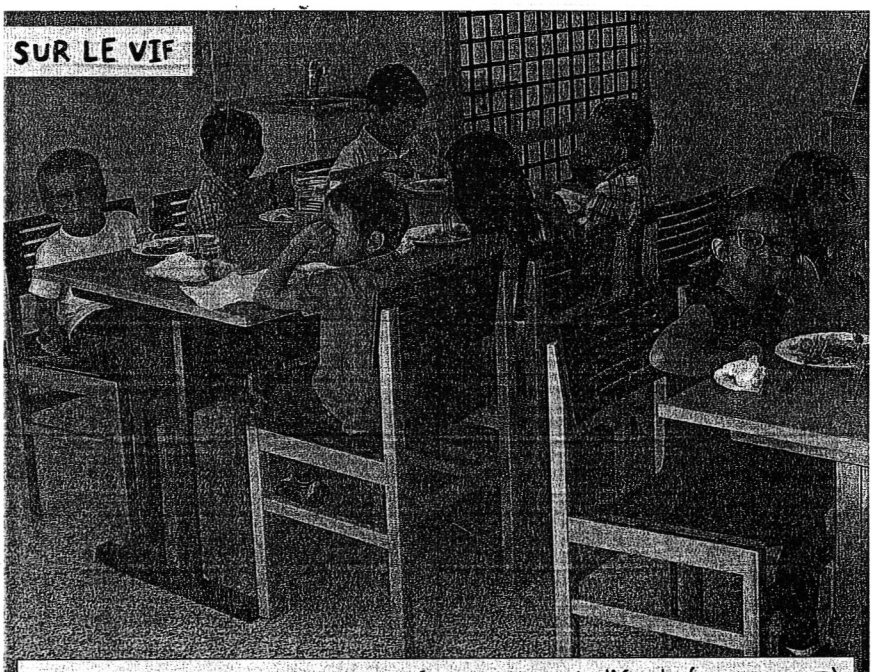

La cantine: Un des nouveaux aménagements de l'école (voir page 5)

Le PLU

(Suite de la page 1)

Ce document est une pièce maîtresse du PLU. Il définit les orientations stratégiques du développement communal à long terme. Il représente la synthèse des choix de la commune et sert de base au zonage et à la rédaction des différents règlements du PLU.

Trois grandes lignes se détachent de la réflexion en cours :

1) La volonté de préserver et mettre en valeur le patrimoine architectural, urbain, paysager et environnemental de la commune

- par la mise en valeur des caractéristiques paysagères de la commune en s'appuyant sur les trois grands types d'espaces présents sur le territoire, la forêt, les parcs et les jardins.

- par la mise en valeur des espaces publics et des liaisons douces. En valorisant les entrées sur Pierrefonds, en protégeant le petit patrimoine, en réhabilitant l'ancienne voie ferrée...

- par la préservation d'un équilibre minéral végétal qui mette en valeur Pierrefonds. En créant des cônes de vue, en préservant l'architecture du centre ville, en intégrant les futures constructions.

- par la lutte contre les pollutions (sonores, lumineuses...) et le développement de la biodiversité (bio corridors, zones humides, rus...)

2) Le souhait d'assurer un développement maîtrisé de l'urbain en lien avec les centres urbains voisins

- en favorisant la réhabilitation et la construction dans le tissu urbain existant.

- en assurant des liaisons douces entre les quartiers de Pierrefonds. En particulier entre le centre bourg et Palesne.

- en encourageant les économies d'énergie et des ressources naturelles. Favoriser la rénovation de l'habitat, assurer le bouclage des réseaux...

- en répondant aux besoins des Pétrifontains dans leur diversité sociale et générationnelle, en matière d'habitat, de commerces, d'équipements, de communications, de services...

- en améliorant l'accessibilité et les échanges avec les secteurs de vie et les communes voisines (vallées de l'Oise et de l'Aisne. Compiègne, Crépy...)

3) La nécessité d'assurer un développement touristique en harmonie avec la vie locale.

- en améliorant l'accessibilité routière et les modes de déplacement doux (stationnement, plan circulation...)

- en favorisant l'émergence de nouvelles activités maîtrisées (tourisme d'affaires, tourisme vert, tourisme culturel...)

- en favorisant un tourisme de qualité (hébergement, signalétique...)

- en favorisant l'allongement de la saison touristique et de la durée des séjours

Le PADD est une étape importante de l'élaboration du PLU c'est pourquoi ces premières réflexions feront l'objet d'une présentation publique avant d'être approuvées par le conseil municipal.

Rappel : Un registre, sur lequel chaque Pétrifontain peut faire ses remarques sur le PLU, est à la disposition de tous en mairie.

Michel Leblanc